

# L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 10 août 2010

Rapport N° 7

## En bref :

- La fin de juillet et le début d'août ont été caractérisés par des températures saisonnières et des précipitations très variables, parfois sous forme d'orages, selon les secteurs;
- La moisson des céréales a débuté très tôt par rapport à la période habituelle et la récolte est avancée dans plusieurs régions;
- Au 10 août, 30 % des superficies de blé, 15 % des superficies d'orge et 5 % des superficies d'avoine ont été récoltées : les rendements s'annoncent bons;
- La récolte des pommes de terre a débuté dans certaines régions;
- La croissance des protéagineuses et du maïs se poursuit bien : on s'attend à de très bons rendements dans le maïs-grain;
- On rapporte 3 201 avis de dommages, comparativement à 3 900 l'an dernier à la même période.

## Les conditions climatiques en résumé (du 19 juillet au 8 août)

Semaine	Températures moyennes (°C)		Températures normales (°C)*	Pluviométrie moyenne**	Phénomène particulier
	Min.	De	à		
Du 19 au 25 juillet	Min.	De 13 à 17	De 12 à 16	De 20 à 35 mm sur 3 à 5 jours, et 10 mm au Lac-Saint-Jean	Orages localisés
	Max.	De 24 à 26	De 23 à 26		
Du 26 juillet au 1 <sup>er</sup> août	Min.	De 11 à 13	De 12 à 16	De 0 à 10 mm sur 1 à 3 jours, et 25 mm en Abitibi	Vents forts en rafales
	Max.	De 23 à 26	De 23 à 26		
Du 2 au 8 août	Min.	De 11 à 16	De 12 à 16	De 30 à 65 mm sur 3 à 5 jours, et 80 à 100 mm en Montérégie Sud	Orages fréquents
	Max.	De 22 à 26	De 23 à 26		

\* : La plus petite valeur correspond aux régions plus au nord, et la plus grande, au sud de Montréal.

\*\* : Les quantités normales hebdomadaires en juillet sont de 20 à 30 mm en moyenne.

La fin de juillet et le début d'août ont été caractérisés par des températures de saison et des précipitations variables, selon les secteurs.

La semaine du 19 au 25 juillet a connu des températures avoisinant les normales et une alternance de soleil, de nuages et de précipitations dispersées. Il y a eu quelques journées de fortes chaleurs (22 et 24 juillet), et l'humidification de l'air a entraîné des orages parfois accompagnés de vents forts et de grêle (23 juillet).

Les températures se sont maintenues proches des normales au cours de la période du

26 juillet au 8 août. Il y a eu quelques journées de fortes chaleurs (27 juillet, 4 et 5 août), mais de façon générale, les températures ont été fraîches la nuit. Dans la semaine du 26 juillet, le temps a été souvent ensoleillé et les précipitations ont été très faibles voire nulles dans les régions du sud. Les écarts de températures ont entraîné des rafales de vents forts à plusieurs reprises. Dans la semaine du 2 août, les précipitations ont été fréquentes et soutenues, et parfois très abondantes dans certains secteurs. Des orages forts ont laissé des précipitations qui ont atteint 95 à 105 mm par endroits dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (secteur Lévis-Île-

d'Orléans), en Estrie, en Montérégie et dans Lanaudière. Les régions plus à l'est et au nord ont reçu quant à elles de 10 à 20 mm.

### Les conditions des cultures au 10 août

Au 10 août, la maturité des **céréales**, principalement du blé et de l'orge, est atteinte dans la majorité des régions. Dans les régions au sud, la récolte a débuté très tôt, soit vers le 23 juillet, ce qui représente une avance de 7 à 10 jours par rapport à la période habituelle. Cette situation exceptionnelle est la conséquence des semis hâtifs et des bonnes conditions climatiques qui ont favorisé une croissance accélérée et un mûrissement rapide des cultures. À titre d'exemple, la moisson de blé d'automne qui a débuté à la mi-juillet est très avancée et les rendements s'annoncent supérieurs à la moyenne.

Les conditions de récolte des céréales ont été favorables pour la majorité des travaux, malgré un ralentissement occasionné par les pluies fréquentes et l'humidité élevée de la semaine du 2 août. En dépit de ces conditions, 30 % des superficies de blé, 15 % des superficies d'orge et 5 % des superficies d'avoine ont été récoltées au 10 août. Selon les régions du sud et du centre, les pourcentages varient : ainsi, 20 à 80 % des superficies de blé, 10 à 60 % des superficies d'orge, et 5 à 50 % des superficies d'avoine ont été récoltées. Dans les secteurs plus à l'est (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord) et plus au nord (Saguenay–Lac-Saint-Jean), la récolte a débuté lentement ou débutera sous peu. De façon générale, on s'attend à des rendements autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci. On rapporte toutefois, par endroits, certains problèmes d'échaudage et de verse dans les champs d'orge et d'avoine, et on a observé la présence de fusariose dans certains champs de blé et d'orge. On prévoit toutefois des rendements variables et des baisses de rendements pour tous les types de céréales en Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean à cause du manque de pluie.

La croissance des **protéagineuses et du maïs** se poursuit bien. Compte tenu des conditions climatiques très propices à la croissance, les rendements pour le maïs-grain s'annoncent très bons.

La récolte des **pommes de terre** (primeurs) qui a débuté dans certaines régions est en avance

de plus d'une semaine. La sénescence des plants a été plus rapide en raison des conditions chaudes et sèches de juillet. Dans Lanaudière et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu, la récolte a débuté le 20 juillet, et respectivement 10 et 15 % des superficies ont été récoltées au 10 août. Il y a également 5 % des superficies qui ont été récoltées dans la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec et la Mauricie. Dans l'ensemble, les rendements s'annoncent autour de la moyenne ou supérieurs à celle-ci.

La récolte de **bleuets** a débuté le 2 août au Lac-Saint-Jean. Selon les premières estimations, le rendement est très faible à cause du gel des fleurs et du manque de pluie.

### Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 20 juillet, on a rapporté l'enregistrement de 503 nouveaux avis de dommages. En date du 10 août, 3 201 avis de dommages ont été enregistrés, comparativement à 3 900 à la même période en 2009. De ces avis de dommages, 1 132 sont reliés aux céréales, au foin, au maïs-grain, au maïs fourrager et aux protéagineuses, 659 au sirop d'érable, 560 aux légumes (cultures maraîchères : 301; légumes de transformation : 259), 199 aux petits fruits (bleuetières : 130; fraisières : 63; framboisières : 6), 117 aux pommes, 27 à l'apiculture (période d'hivernage) et 14 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés causés par la sauvagine est de 484, comparativement à 485 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 7 703 100 \$ (655 entreprises), dont 4 472 100 \$ pour le sirop d'érable, 1 848 800 \$ pour les cultures maraîchères, 762 500 \$ pour les légumes de transformation, 257 200 \$ pour les abeilles (période d'hivernage), 134 000 \$ pour les céréales, le maïs-grain et les protéagineuses, 120 300 \$ pour les pommes, 60 300 \$ pour les cultures du système collectif (risques circonscrits) et 47 900 \$ pour les petits fruits (fraises). Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de chaleur (63 %), l'excès de pluie (12 %), le gel hivernal (10 %) et les maladies (5 %).

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418-838-5601, poste 6013  
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418-838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Réjeanne Lemay-Moreau, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Pourcentage moyen des récoltes (SUEC) » : État des cultures au 10 août 2010, La Financière agricole du Québec;  
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);  
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);  
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

**AVIS IMPORTANT : « L'état des cultures au Québec » est publié normalement aux deux semaines de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.**

**La Financière  
agricole**  
Québec 